



Société

UNE HISTOIRE DES LUTTES CONTRE LA PAUVRETÉ

Entretien avec Laurence FONTAINE

À partir des enseignements tirés de son étude sur la pauvreté depuis l'Ancien Régime, l'historienne Laurence Fontaine s'interroge sur les similitudes avec les controverses contemporaines à propos de l'assistanat, de la migration des pauvres ou de la réflexion sur les biens communs.

Comment définir la pauvreté ?

■ **Laurence Fontaine** : La définition de la pauvreté est historique¹. La distinction entre les pauvres et les autres a donc nettement évolué au fil du temps. Aujourd'hui, la pauvreté est définie à partir de critères à la fois précis et strictement économiques. Est pauvre celui qui ne dispose pas d'un revenu considéré comme suffisant pour vivre correctement. Le seuil de pauvreté – ou la *poverty line* – est fixé de manière différente selon les pays. On considère qu'on est pauvre en deçà de 60 % du revenu médian en France, mais en deçà de 50 % aux États-Unis. L'Organisation des nations unies (ONU), quant à elle, établit un panier de biens indispensables dans les différentes sociétés, dont elle fixe le prix en dollars, et considère comme pauvres ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour accéder à ces biens. On voit que le seuil entre les pauvres et les autres peut

1. Voir Laurence Fontaine, *Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières*, Gallimard, « NRF essais », 2022.



varier selon les contextes mais que c'est toujours en fixant un certain niveau de revenu que l'on définit la pauvreté. Dans les sociétés traditionnelles – comme celles de l'Europe d'Ancien Régime – les choses étaient différentes. Les pauvres étaient ceux qui ne possédaient rien ou presque et n'avaient donc que leur travail pour vivre. Par conséquent, le moindre accident de l'existence – une crise économique, une maladie, une invalidité – les plongeait dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire dans la misère. Cela signifie que l'intégralité des classes populaires, donc la très grande majorité de la population, pouvait être regardée comme pauvre. En définitive, je dirais volontiers que l'on définit aujourd'hui la pauvreté comme un *état* – la situation de ceux dont le revenu est inférieur à un certain niveau – tandis que, dans les sociétés traditionnelles, la pauvreté était un *risque* – celui de ne pas pouvoir se nourrir – et que ce risque concernait une part considérable de la population.

« L'intégralité des classes populaires [...] pouvait être regardée comme pauvre », dites-vous. Certaines catégories de population ne sont-elles pas davantage sujettes à la pauvreté que d'autres ?

■ **L. Fontaine** : Dans la France d'Ancien Régime, toutes les classes populaires étaient précaires au sens où elles étaient exposées au risque de ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins élémentaires. Cependant, il est vrai que certaines catégories de la population étaient plus fragiles que d'autres. Il existait d'abord ce que l'on peut appeler des « pauvres structurels » qui, parce que leur force de travail était insuffisante, ne pouvaient jamais obtenir les ressources indispensables. Il s'agissait des infirmes, des vieillards, des enfants esseulés, des veuves. De manière générale, les femmes étaient bien moins capables de lutter contre la pauvreté car leurs possibilités économiques étaient beaucoup plus limitées. Outre que leur salaire représentait souvent moins de la moitié d'un salaire masculin, les corporations de métier leur étaient fermées. Les femmes ne tiraient pas suffisamment de ressources de leur travail propre et avaient donc besoin des revenus de leur mari. C'est ce qui explique que les veuves tombaient presque systématiquement dans la catégorie des « pauvres structurels » que j'évoquais précédemment. Je dirais enfin que les urbains étaient plus fragiles que les ruraux. Dans les campagnes, les paysans vivaient le plus souvent dans une seigneurie et étaient donc sous la tutelle d'un noble. Or, l'*ethos* nobiliaire com-

mandait de s'occuper de ses dépendants. Le seigneur apportait donc très souvent l'aide nécessaire à ces derniers. Il était ainsi relativement fréquent qu'un noble prête de l'argent à l'un de ses paysans dans le besoin sans jamais réclamer son dû, ce qui est une forme d'effacement tacite de dette. En ville, l'*ethos* bourgeois n'impliquait absolument pas cette assistance. Les plus riches ne faisaient donc aucun cadeau et abandonnaient à leur sort ceux qui sombraient dans la misère, quitte à leur faire ensuite la charité.

Quelles sont les conditions de vie des pauvres sous l'Ancien Régime ?

■ **L. Fontaine** : Pour répondre à cette question, je distinguerais volontiers trois états qui étaient des degrés dans la descente de la pauvreté vers la misère. Le premier correspondait à la situation de ceux qui luttèrent pour se maintenir à flot. C'est le lot de l'essentiel des classes populaires. À la marche du dessous, on commençait à sombrer et on multipliait donc les stratégies pour réduire les dépenses du foyer. Cela passait par des déménagements très fréquents, tout simplement parce que l'on se trouvait dans l'incapacité de payer son loyer. À cela il faut ajouter des restrictions sur la nourriture : on se mettait à souffrir de la faim. On avait également recours à la mendicité, qui était beaucoup plus répandue dans la France d'Ancien Régime que dans celle d'aujourd'hui. Cette mendicité prenait plusieurs formes. Parfois, il s'agissait tout simplement de se présenter à la porte des couvents les jours où des distributions de nourriture étaient organisées. Dans d'autres circonstances, plusieurs pauvres quittaient leur village pour plusieurs mois afin d'aller mendier dans une région plus riche. Dans les Alpes, nombreux étaient les paysans à partir vers le Piémont italien pour y mendier pendant les six mois d'hiver. Cette mendicité permettait d'une part aux individus de vivre grâce à la charité, mais elle permettait aussi aux familles restées au pays de ne pas trop entamer leurs réserves de nourriture. Outre la mendicité, ceux qui commençaient à tomber dans la misère entraient souvent dans la petite délinquance : ils volaient à l'étalage, chapardaient une pièce de linge ou bien pratiquaient de la petite contrebande, par exemple en remplissant leurs poches de sel pour cacher cette marchandise et ne pas payer l'impôt de la gabelle. Ces petits vols étaient tolérés par la société d'Ancien Régime. Depuis le Moyen Âge, on reconnaissait un « droit à la vie » qui supposait notamment que l'on puisse voler en cas

de nécessité absolue. Saint Augustin, dont la pensée a puissamment influencé l'Occident chrétien, évoquait à ce propos l'humanitas : selon lui, quelqu'un qui meurt de faim a le droit de prendre le bien d'autrui pour échapper à la famine. Les femmes et les hommes de l'Ancien Régime partageaient cette idée.

Et qu'en est-il du dernier degré dans la descente vers la misère ?

■ **L. Fontaine** : À ce niveau, on ne s'en sortait plus du tout. On peut donc parler d'un complet dénuement. Dans l'Ancien Régime, cela signifiait très souvent la destruction de la famille. Puisqu'on n'était plus en mesure de nourrir ses enfants, on les abandonnait aux structures religieuses qui s'occupaient des enfants trouvés, souvent avec l'espoir – parfois concrétisé – de les récupérer plus tard, quand la situation se serait améliorée. On devenait alors un mendiant « à temps plein », qui ne pouvait s'appuyer sur pratiquement aucune autre activité. Cela conduisait à rejoindre des bandes de mendiants qui devenaient à l'occasion des bandes de brigands. On entrait donc dans la criminalité par le brigandage ou par la grande contrebande, en faisant passer les douanes à du tabac ou des toiles de tissu recherchées que l'on appelait des « indiennes ». Évidemment, on était alors poursuivi par les forces de l'ordre et tout cela menait donc régulièrement aux galères ou bien à une déportation forcée aux colonies.

Vous n'avez pas évoqué la prostitution : est-elle pratiquée par les femmes qui sombrent dans le dénuement ?

■ **L. Fontaine** : Utiliser son corps est en effet l'une des stratégies employées par les femmes quand leur situation se dégrade. À chaque crise économique, on constate un essor de la prostitution. Les femmes pratiquent donc le plus souvent une prostitution que l'on peut qualifier d'« occasionnelle » et qui est un moyen de compléter des revenus insuffisants. Cela se retrouve de nos jours dans certains pays en développement. À Cuba, par exemple, il n'est pas rare que les femmes se prostituent de temps à autre, uniquement quand elles sont confrontées à des difficultés économiques et sans que cela soit leur activité principale. Sur cette question de la prostitution, il faut encore préciser une chose : les femmes des classes populaires sont fréquemment soumises à des violences sexuelles et cela peut contribuer à les jeter dans

une prostitution qui devient alors plus définitive. Je pense en particulier aux jeunes filles qui quittaient la campagne pour aller travailler en ville. Il n'était pas rare qu'elles fussent violées par l'aubergiste qui leur fournissait un lit ou par le patron qui les employait. Si elles tombaient enceintes, elles devenaient des « filles perdues ». Pour elles, la prostitution devenait alors la seule issue possible.

Quelles sont les stratégies des classes populaires pour ne pas tomber dans l'indigence ?

■ **L. Fontaine** : Les classes populaires comptaient d'abord sur la solidarité. Celle-ci pouvait être horizontale quand la famille au sens large, ou bien la corporation de métier, venait en aide à un individu. Elle pouvait aussi être verticale quand c'était l'employeur, ou bien le seigneur, qui procurait l'assistance nécessaire. Cependant, la solidarité était rarement suffisante et elle n'était souvent que temporaire. D'autres stratégies étaient donc nécessaires. Le salaire versé aux travailleurs était presque toujours insuffisant, d'abord parce que les salaires étaient faibles et ensuite parce que les jours non travaillés n'étaient pas payés. Or, ils étaient nombreux dans la société d'Ancien Régime puisque, en additionnant les dimanches et les jours chômés, on en comptait environ quatre-vingts jours par an. Par conséquent, il était fondamental de diversifier les sources de revenus. Cela permettait, d'une part, d'accroître ces derniers et, d'autre part, de limiter les risques puisqu'il faut garder en tête que la moindre difficulté pouvait faire perdre son emploi. Les catégories populaires cherchaient donc autant que possible à pratiquer la pluriactivité. En plus de leur métier, elles revendaient des objets récupérés ici ou là, ou bien fabriquaient elles-mêmes des objets pour les vendre également. Elles cultivaient aussi un potager, même minuscule, et cherchaient à élever quelques animaux : tout cela était bien sûr une source de nourriture mais permettait aussi de vendre des légumes, des œufs ou du lait. Bref, il s'agissait d'accumuler plusieurs gains très modestes et surtout d'éviter de dépendre d'une seule activité.

Vous évoquez la nécessaire pluriactivité des pauvres. Mais comment comprendre que les salaires fussent si faibles ?

■ **L. Fontaine** : La logique du marché jouait dans ce sens. Les employeurs voulaient maximiser leurs profits et la main-d'œuvre était

abondante, ce qui rendait possible de verser des salaires très modestes aux travailleurs. Pour autant, à côté de cette explication strictement économique, il existe également des raisons plus idéologiques à ces salaires bas. La société d'Ancien Régime était une société à statuts qui s'apparentait à une cascade de mépris. Tout en bas de la hiérarchie sociale se trouvaient des classes populaires pour lesquelles on éprouvait le dédain le plus absolu : il était donc normal de leur verser très peu. À cela s'ajoutait l'idée très répandue que si les pauvres n'avaient pas faim, ils ne travailleraient pas. La pauvreté s'apparentait alors à un aiguillon nécessaire pour obtenir un effort. Enfin et surtout, la charité était l'un des fondements de la société d'Ancien Régime. Elle venait légitimer les inégalités (les riches pouvaient bien être riches puisqu'ils donnaient aux pauvres), elle assurait la stabilité de l'ordre social (les pauvres ne se révolteraient pas contre la main qui les nourrissait) et elle permettait aux riches de faire leur salut malgré leur richesse puisqu'ils effaçaient leurs péchés en donnant. Pour toutes ces raisons, la société d'Ancien Régime avait besoin que les pauvres soient pauvres. Je préciserais encore une chose à propos du salaire des femmes : si celui-ci était nettement plus faible que celui des hommes, c'était certes parce que leur force physique était moindre, mais aussi parce que, dans une logique patriarcale, il était nécessaire que les femmes restassent dans la dépendance de leur mari.

Pour les classes populaires, était-il facile de se lancer dans des activités économiques secondaires à côté de leur activité principale ?

■ **L. Fontaine** : Pour développer la pluriactivité, il était indispensable que les classes populaires eussent accès à deux choses : le crédit et le marché. Le crédit a deux fonctions. La première est qu'il permet de traverser une crise. La seconde est qu'il permet de se lancer dans un projet et de créer une activité. Le problème est que, sous l'Ancien Régime, l'Église interdisait le crédit, regardé quel que soit le taux du prêt comme de l'usure. En conséquence, c'est de manière détournée que le crédit s'organisait. Les monts-de-piété, qui apparaissent au XV^e siècle, permirent ainsi une forme de crédit. Le principe consistait à déposer un objet pour obtenir une somme d'argent. Si l'on voulait ensuite récupérer l'objet préalablement déposé, il fallait déboursier la même somme d'argent que celle qui avait été reçue, en y ajoutant un droit modeste. À côté des monts-de-piété, des prêts s'or-

ganisaient également, mais hors de tout cadre légal. Comme on peut l'imaginer, cela débouchait sur des pratiques usuraires, puisque les taux d'intérêt fixés pouvaient être très élevés. Rendre plus aisé l'accès au crédit est donc devenu l'un des objectifs de certains réformateurs du XVIII^e siècle, comme Turgot (1727-1781). On peut d'ailleurs remarquer qu'on retrouve là des réflexions très contemporaines. L'économiste bangladais Muhammad Yunus considère ainsi que le microcrédit à destination des pauvres est l'un des meilleurs moyens de les aider à sortir de la pauvreté. Cela leur permet d'imaginer leur avenir pour ensuite se prendre en main afin de réaliser leurs projets. La *Grameen Bank* (« Banque des villages ») qu'il a imaginée en 1977 est ainsi une « banque des pauvres » qui réalise des microprêts à destination des classes populaires bangladaises et qui est devenue très souple quant aux délais de remboursement. En France, l'Association pour le développement de l'initiative économique (ADIE) est aussi un organisme de microcrédit, notamment à destination des migrants et des classes populaires qui ne disposent pas du capital nécessaire pour lancer leur activité.

Et qu'en est-il du marché ?

■ **L. Fontaine** : Dans l'Ancien Régime, les classes populaires tenaient absolument à avoir accès au marché pour vendre. Toujours dans cette logique de pluriactivité, les familles se lançaient dans une petite production qu'elles cherchaient à écouler. Comme je l'ai dit, on vendait une partie de la production du potager, parfois de petits objets ou des pièces de tissu souvent fabriqués avec les déchets que l'on trouvait sur le lieu de travail, par exemple avec les restes de laine ou de fil, dans les ateliers. Autant que possible, les pauvres essayaient de se tourner vers le luxe, tout simplement parce que c'était là que les gains pouvaient être les plus importants. Certains se lançaient ainsi dans l'élevage de canaris car ces oiseaux étaient prisés des classes aisées et qu'il était donc possible de les vendre assez cher. L'accès au marché passait aussi par des formes de location. Il était ainsi assez fréquent de louer un lit, voire une pièce de la maison, et les veuves en particulier le faisaient beaucoup. Il est frappant de remarquer combien, dans notre société, on peut aujourd'hui constater un retour vers le marché finalement assez proche de ce que je viens de décrire. Les sites *Leboncoin* ou *Vinted* permettent ainsi

de vendre des objets et des vêtements, souvent de seconde main. *Airbnb*, au moins pendant les premières années d'existence de la plateforme, est un moyen de louer une chambre ou un canapé, tandis qu'il arrive à énormément de gens de louer un siège pour un trajet automobile sur *Blablacar*.

Aujourd'hui, les pauvres des pays du Sud sont nombreux à migrer. Qu'en était-il sous l'Ancien Régime ?

■ **L. Fontaine** : La migration était également une stratégie pour faire face à la pauvreté. Les migrations définitives, ou du moins de long terme, existaient déjà. On remarque ainsi que les Pays-Bas, région très riche au XVII^e siècle, attiraient un grand nombre de migrants venus d'Allemagne du Nord. Cependant, les migrations vers un autre pays étaient alors plus rares qu'aujourd'hui. On migrait plutôt dans un espace plus réduit. Le plus fréquent était d'abandonner la campagne, où l'on ne parvenait plus à survivre grâce au travail agricole, pour gagner la ville, où davantage de richesses circulaient. C'est le phénomène classique d'exode rural qui commençait doucement dans la France du XVIII^e siècle et qu'on peut constater dans bon nombre de pays du Sud aujourd'hui. Toutefois, une différence entre l'Ancien Régime et le monde contemporain tient sans doute à une plus grande place des migrations temporaires. En effet, il n'était pas rare de quitter son domicile pour quelques semaines ou quelques mois. Un très bon exemple est celui des vignerons qui jouaient sur les différences climatiques : ils faisaient d'abord les vendanges chez eux puis partaient quelques dizaines de kilomètres au nord pour les faire chez d'autres. Pendant l'hiver (la « morte-saison »), nombreux sont les paysans qui partaient vers les villes pour s'y faire employer quelques mois. Les fameux ramoneurs savoyards étaient ainsi de jeunes garçons qui quittaient les montagnes et se rendaient en ville pour y nettoyer les cheminées pendant l'hiver.

Une idée revient depuis quelques années, celle des « communs ». Est-elle effectivement un moyen de faire face à la pauvreté ?

■ **L. Fontaine** : Sous l'Ancien Régime, certaines terres relevaient en effet d'une forme de propriété communautaire. C'était le cas des terres non cultivées comme les forêts, les marais ou les pâturages.

Ces « communs » offraient des ressources importantes aux classes populaires qui y trouvaient du bois pour se chauffer, des baies ou des fruits pour se nourrir et qui pouvaient y faire paître un animal. On peut être assez enthousiasmé par l'idée que certains biens appartenaient à l'ensemble d'une communauté et que chacun y disposait d'un droit d'usage. Il ne faut pourtant pas enjoliver cette histoire. Les tensions étaient en effet toujours très fortes quant à l'accès aux communs : il arrivait ainsi qu'on en réservât l'usage à ceux qui possédaient déjà une terre dans le village, ce qui excluait de fait les plus pauvres. Surtout, à la fin de l'Ancien Régime, la tendance était à la réduction de ces communs. Karl Marx (1818-1883) a ainsi décrit le processus des *enclosures* en Angleterre : les plus riches, parfois pour se faire rembourser une dette, parvenaient peu à peu à mettre la main sur les communs qu'ils entouraient ensuite de barrières et de haies pour en interdire l'accès. La propriété privée des plus aisés s'étendait ainsi au détriment de la propriété collective communautaire. En France, la tradition du glanage s'est essoufflée de la même manière. Pendant des siècles, les femmes et les enfants avaient le droit de ramasser les grains restés au sol après la moisson. Au XVIII^e siècle, les propriétaires l'acceptaient de moins en moins et s'efforçaient de tout récupérer.

Quels étaient les rôles respectifs de l'Église et de l'État pour remédier à la grande pauvreté ?

■ **L. Fontaine** : L'État ne se souciait aucunement de « politiques sociales ». L'idée même serait anachronique. La seule action de l'État consistait donc à enfermer les mendiants dans des hôpitaux, puis des dépôts créés pour eux, et à réprimer les pauvres dangereux, c'est-à-dire au premier chef les bandes de mendiants. Le plus fréquent était de les condamner à des tâches éprouvantes, par exemple l'entretien des routes. Puisque l'État se concentrait sur les tâches régaliennes, c'était à l'Église d'organiser la charité. À l'échelle locale, un bureau de charité existait dans la paroisse : il organisait la distribution de pain ou de bois pour ceux qui en avaient le plus besoin. L'Église pratiquait la charité de manière publique, puisque c'était une manière d'édifier, mais elle savait aussi se montrer discrète si nécessaire. Ainsi, le curé pouvait apporter de l'argent à domicile à ceux que l'on nommait les « pauvres honteux », c'est-à-

dire à des bourgeois ou des nobles qui avaient besoin d'une aide financière mais n'auraient su l'assumer publiquement sans déchoir. On peut toutefois noter que quelques très rares penseurs commençaient à imaginer que l'État prenne la place de l'Église dans ses fonctions « sociales ». Montesquieu (1689-1755) ébauche ainsi l'idée d'un État protecteur, idée qui nous est devenue familière mais qui était totalement neuve à son époque.

La charité apparaissait-elle comme le seul moyen d'aider les indigents ?

■ **L. Fontaine** : Dans l'ensemble, oui, même si certains penseurs commençaient à imaginer d'autres choses. En vérité, plus que la charité elle-même, c'était le plus souvent son insuffisance qui était critiquée. On attaquait parfois le haut clergé ou les aristocrates qui se seraient abandonnés au luxe en oubliant leurs obligations vis-à-vis des plus démunis. L'insuffisance de la charité découlerait donc d'une faute morale des plus riches qui ne donnaient pas assez aux pauvres. Chez certains réformateurs des Lumières, cela conduisait doucement à imaginer une imposition des plus aisés afin de les contraindre à verser leur argent au bénéfice des nécessiteux. Cependant, il est aussi une critique plus fondamentale de la charité qui se fit jour au XVIII^e siècle : émergea en effet une philosophie du droit naturel qui conduisait à regarder tous les hommes comme égaux. Or la charité s'inscrivait dans une relation de supériorité : elle témoignait de l'excellence morale du riche et de la soumission du pauvre. C'est pour cela que certains commençaient à plutôt défendre la « bienfaisance ». Par ce terme, on désignait une assistance apportée à la communauté en général plutôt qu'à des individus en particulier. Se créèrent donc des sociétés ou comités de bienfaisance auxquelles abondaient les riches et qui venaient en aide aux nécessiteux mais sans créer ou entretenir de relation de pouvoir entre la main qui donnait et celle qui recevait. La nuance peut paraître légère, mais elle témoigne d'un progressif changement de représentation : l'idée d'égalité entre les hommes commençait tout doucement à germer dans quelques esprits.

En 1777, l'académie de Châlons-sur-Marne (Marne) organisa un concours invitant à réfléchir « sur les moyens de détruire la mendicité en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux ».

Dans votre livre, vous étudiez les réponses qui furent apportées à cette question. Comment, au siècle des Lumières, imagine-t-on en finir avec la mendicité ?

■ **L. Fontaine** : Une idée était de faire travailler les mendiants pour l'État, notamment afin d'améliorer la propreté des villes. Les penseurs qui défendaient cette proposition y voyaient un double avantage. D'une part, cela donnerait un travail à ces mendiants et leur offrirait un revenu. D'autre part, cela améliorerait nettement l'hygiène des villes. Finalement, ce que ces hommes des Lumières commençaient à imaginer était une forme de droit au travail. Aujourd'hui, certaines initiatives vont dans ce sens. C'est ce qui est à l'origine des « entreprises à but d'emploi » (EBE) et des « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) dans lesquels interviennent des associations comme ATD Quart Monde ou Emmaüs. Il s'agit alors de créer des emplois dans des secteurs qui ne sont pas rentables mais qui sont utiles à l'ensemble de la société. Ainsi, on peut donner un travail correctement rémunéré à des personnes en difficulté tout en améliorant la qualité de vie de toute la population. Tout cela est bénéfique à la fois pour les individus concernés et pour l'ensemble de la société.

Si l'on compare la société d'Ancien Régime et la France d'aujourd'hui, comment a évolué le regard porté sur les plus pauvres ?

■ **L. Fontaine** : Je dirais volontiers qu'entre l'Ancien Régime et aujourd'hui, il y a eu comme une inversion des proportions dans la perception de la pauvreté. Sauf quelques rares esprits, on regardait jadis les nécessiteux comme des paresseux responsables de leur situation. Aujourd'hui, il me semble que la majorité regarderait plutôt les pauvres comme des victimes à la fois de circonstances de vie défavorables et de la situation économique générale. Reste que l'explication par la paresse n'a pas disparu. Malheureusement, la tendance à culpabiliser les pauvres a peut-être même connu un certain regain au cours des dernières décennies, avec la montée en puissance du capitalisme financier.

Vous avez sous-titré votre livre : « Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières ». Parmi eux, quel est le plus important selon vous ?

■ **L. Fontaine** : Une chose est très frappante dans les écrits des penseurs de ce temps : l'insistance sur le bonheur. Les intellectuels des Lumières se demandaient comment subvenir aux besoins matériels des plus pauvres, certes, mais, au-delà, ils entendaient également leur rendre leur plénitude humaine en se souciant de leurs affects, de leurs émotions. Je crois que nous aurions intérêt à nous en souvenir : le bonheur devrait être l'une des finalités de la politique.

Propos recueillis par Cyprien MYCINSKI.



Retrouvez le dossier « **Inégalité et pauvreté** »
sur www.revue-etudes.com